



# ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE  
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Alexandre CARTEAU ET MME MANON DENNINGER  
Demeurants : **21bis avenue Léon Blum 33600 PESSAC**  
Reconnai(ssen)t avoir visité le 17 Avril 2023 à 18h30 par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N°25787** ci-après désigné :

Ferme à rénover superbe vue située à Orioux 65190 Lieu-dit Haure  
Ferme cadastrée section B parcelles n°172, 463, 465 et 467

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

<b><u>Prix net vendeur :</u></b>	<b>60 000</b>	<b>€</b>
<b><u>Honoraires d'agence :</u></b>	<b>6 000</b>	<b>€</b>
<b><u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur:</u></b> <b>(en lettres : soixante six mille euros )</b>	<b>66 000</b>	<b>€</b>

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- **5 %** lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **3 300 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **62 700 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

*D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.*

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 20 / 03 /2023

**L'acquéreur,**

(Offre d'achat soumise  
aux présentes conditions)

Pour **ABAFIM**  
**Le négociateur,**

**Le vendeur,**

(Acceptation de l'offre  
aux présentes conditions)



(1) Condition suspensive :

Paiement comptant, Acquisition des parcelles N° 149, 150 et 466 (ancienne 173)